

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE**

L'an deux mil vingt-six, le 9 Septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de pouvoirs :

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 31 Août 2026

Étaient présents : MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, BOSIO Anaïs, LORENZATO Jean, CARIDROIT Sylvie, FLAN Laëtitia, MAZET Véronique, LAVERGNE Pauline, BALDINI Wilfried, GAZEAU Christophe, RAFFAELLO Julien, SANCHEZ Pascal et DE LONGHI Joël formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres

Étaient représentés :

Étaient excusés :

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°20260909-06

**Election des propriétaires de biens fonciers non bâtis et désignation des
propriétaires forestiers siégeant en commission intercommunale
d'aménagement foncier**

Commission Intercommunale d'Amenagement Foncier avec zone forestière n° 5

A. élection par le conseil municipal de deux propriétaires titulaires et de un propriétaire suppléant

B. désignation de deux propriétaires forestiers titulaires et deux propriétaires forestiers suppléants

Monsieur le maire fait connaître que par lettre du 11 Juin 2026, Mme la Présidente du Conseil départemental l'a invité à faire procéder par le conseil municipal à la nomination des propriétaires appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier n° 5.

Monsieur le maire, Christophe SANS, siégera à cette commission en tant que représentant élu de la commune.

A. Pour les propriétaires de biens fonciers non bâti, l'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie, le 23 juillet 2026, soit plus de quinze jours avant ce jour et a été inséré dans le journal LA DEPECHE DU MIDI 47 du 27 juillet 2026.

Se sont portés candidats, les propriétaires de biens fonciers non bâtis ci-après :
-Mr LABAT Philippe, Mme BOSC Christine, Mr DELMOND Jean-Louis
qui sont de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques,

AR Prefecture

047-234700487 Page 260801 20250108 05
Reçu le 14/09/2026

ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée pour le collège des propriétaires fonciers non bâtis :

- Mr LABAT Philippe
- Mme BOSC Christine
- Mr DELMOND Jean-Louis

Il est alors procédé à l'élection, à main levée dans les conditions fixées par l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Pour le collège des propriétaires de biens fonciers non bâtis
Elections des propriétaires titulaires

Le nombre de votants étant de 15, la majorité requise est de 8 voix.

Ont obtenu au premier tour :

- Mr LABAT Philippe : 15 voix
- Mme BOSC Christine : 15 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, au cours des tours successifs, sont élus membres titulaires : (deux personnes)

Civilité	Nom	Prénom	Adresse
Mr	LABAT	Philippe	695 Chemin de Guillembois 47160 – BUZET-SUR-BAISE
Mme	BOSC	Christine	1107 Route de Pierrette 47160 BUZET-SUR-BAISE

Election du propriétaire suppléant

Le nombre de votants étant de 15, la majorité requise est de 8 voix.

Ont obtenu au premier tour :

- Mr DELMOND Jean-Louis : 15 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, au cours des tours successifs, est élu membre suppléant : (une personne)

Civilité	Nom	Prénom	Adresse
Mr	DELMOND	Jean-Louis	3815 Chemin de Gâche 47160 BUZET-SUR-BAISE

B. Pour les propriétaires forestiers, Monsieur le maire informe l'assemblée que Messieurs CHAZALLON Didier, BITAUBE Pierre-Jean, LAFFON Jean-Michel et Madame ROUSSILLE Nathalie se sont portés volontaires.

qui sont de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens forestiers sur le territoire de la commune.



AR Prefecture047-214700437-20260909-2026090906-DE
Reçu le 14/09/2026**Pour le collège des propriétaires forestiers.
Désignation des propriétaires forestiers titulaires**

Propriétaires forestiers titulaires désignés			
Civilité	Nom	Prénom	Adresse
Mr	CHAZALLON	Didier	490 Chemin de Guirautet 47160 BUZET-SUR-BAISE
Mr	BITAUBE	Pierre-Jean	302 Chemin de Guirautet 47160 BUZET-SUR-BAISE

Désignation des propriétaires forestiers suppléants

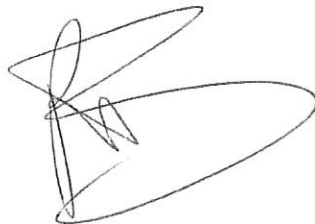
Propriétaires forestiers suppléants désignés			
Civilité	Nom	Prénom	Adresse
Mr	LAFFON	Jean-Michel	173 Chemin de Matelot 47160 BUZET-SUR-BAISE
Mme	ROUSSILLE	Nathalie	328 Chemin de Michelet 47160 BUZET-SUR-BAISE

Certifiée exécutoire la présente
délibération compte tenu de sa
transmission en sous-préfecture le
10 septembre 2026 et de son
affichage le 10 septembre 2026

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Au registre sont les signatures,

A Buzet-sur-Baïse, le 10 Septembre 2026

La Secrétaire de séance
Rachel BIASON



Le Maire,
Christophe SANS



AR Prefecture

047-214700437-20260909-2026090906-DE
Reçu le 14/09/2026



Publié le : 14/09/2026 15:40 (Europe/Paris)

Collectivité : Buzet-sur-Baise

https://www.buzet-sur-baise.fr/documents_administratifs/78294